



**COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2021 - 14H00**  
**A CRILLON LE BRAVE (SALLE DES FETES)**

L'an deux mille vingt et un, le vingt six mars à quatorze heures, le Comité syndical régulièrement convoqué en date du 18 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Crillon le Brave, sous la présidence de Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente.

Nombre de délégués  
En exercice : 45  
Présents (mini 23) : 34  
Quorum atteint

Nombre de voix  
En exercice : 117  
Présentes : 94  
Exprimées par pouvoirs : 12  
Total : 106

***Délégués présents :***

**3 représentants du Conseil Régional Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur (porteurs chacun de 9 voix) :** Louis BISCARRAT, Jacqueline BOUYAC, Bénédicte MARTIN

**3 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse (porteurs chacun de 9 voix) :** Xavier BERNARD, Christian MOUNIER, Max RASPAIL

**2 représentants des EPCI (porteurs chacun de 1 voix) :** Corinne FREYCHET, Jean-Pierre LARGUIER

**6 représentants des communes du Conseil de Massif (porteurs chacun de 3 voix) :** Francis JOUVE (Aurel), Alain

CONSTANT (Bedoin), Roland RUEGG (Brantes), Michel JOUVE (Flassan), Eric MASSOT (Saint Léger du Ventoux), Jean-Pierre RANCHON (Sault)

**20 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) :** Jérôme POITEVIN (Blauvac), Florence BERTRAND (Crestet), Valérie MICHELIER (Caromb), Serge SAES (Crillon le Brave), Alexandre ROUX (Entrechaux), Catherine PAFFENHOFF (Faucon), Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Jean-Philippe ACHARD (Suppléant Mazan), Jean-Marc TESTE (Méthamis), Sonia JACOBEE (Modène), Thibault DEMOULIN (Mormoiron), Agnès AUBERT (Saint Christol d'Albion), Gilles VEVE (Saint Didier), Geneviève ROUVIER (Saint Hippolyte le Graveyron), Sandrine RAYMOND LUCARINI (Saint Pierre de Vassols), Bruno ROVELLI (Saint Trinit), Jean-Christophe CAMP (Vaison la Romaine), Philippe ARMENGOL (Velleron), Dominique PLANCHER (Venasque), Frédéric ROUET (Villes sur Auson)

**Délégués excusés ayant donné pouvoir :** Michel BISSIERE à Jacqueline BOUYAC, Jérôme BOULETIN à Corinne FREYCHET, Serge ANDRIEU (Carpentras) à Ghislain ROUX (Malemort du Comtat), Danielle GATIGNOL (Puyméras) à Florence BERTRAND (Crestet)

**Membres associés à voix consultative :** Nicole BERNARD (France Nature Environnement), Bernard MONDON (Les Carnets du Ventoux)

**Participaient également à la réunion :** Norbert LEPATRE (Maire de Modène), Ken REYNA (Directeur du PNR Mont-Ventoux), Virginie RASPAIL, Catherine FAYOT, Odile SIGNORET, Anthony ROUX, Lise COLLIN, Vincent THOMANN (PNR Mont-Ventoux), Stéphanie MARI (Conseil Départemental de Vaucluse), Sébastien NINON (Région Sud PACA)

**Excusés/Absents :** Frédéric TENON (Malaucène), Thierry THIBAUD (Savoillans), Siegfried BIELLE (Aubignan), Gilles GRILLET (Le Barroux), François ILLE (Le Beaucet), Didier CARLE (Pernes les Fontaines), Alain GABERT (Monieux) Catherine CLOTA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse), Jean-Marc GRUSELLE (Chambre du Commerce et d'Industrie de Vaucluse)

**Secrétaire de séance :** Sandrine RAYMOND-LUCARINI (Saint Pierre de Vassols) est nommée secrétaire de séance.



**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**  
**ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**  
**BUDGET PRINCIPAL**

Le Comité syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour 2021 du budget principal, afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif du budget principal, conformément à l'article L.5722-1, aux articles L.2312-1 et L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

A ce titre, l'article 107 de la Loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du DOB puisqu'il doit faire l'objet désormais d'un rapport comportant des informations énumérées par la loi et d'une délibération prenant acte de la tenue de ce débat.

Le Débat d'Orientation Budgétaire a lieu sur les perspectives du Budget 2021 pour le budget principal.

A cet effet un Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire est établi et commenté par le Président de séance pour tout ce qui concerne le budget principal.

Chaque membre du Comité syndical a reçu des documents définissant la situation financière du Syndicat sur le budget principal.

En fonction des éléments qui sont donnés, il reste au Comité syndical à fixer les lignes du Budget principal.

Le Comité,

Oùï, l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir débattu,

A l'unanimité des membres présents,

Soit : Membres en exercice : 45 - Présents : 34 - Pouvoirs : 4 - Votants : 38

Suffrages exprimés : Pour : 106 - Abstention : 0 - Contre : 0

- PREND acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 et de l'existence du rapport sur la base duquel il s'est tenu pour le budget principal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

La Présidente  
du Parc naturel régional du Mont-Ventoux  
Conseillère régionale

Jacqueline BOUYAC

